

# Conférences de Souveraineté alimentaire

## Synthèse des contributions du groupe sectoriel

### « productions végétales spécialisées »

Référent : Arnaud Montebourg

#### 1) Chapeau / contexte

##### Chiffres clé du secteur (filières, débouchés, transformation, production)

Filières principales quant à la production et aux débouchés : horticulture, plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM), houblon, lin, olive, produits de la ruche

	Production FR	Producteurs	Principaux produits	Principaux débouchés
Horticulture	CA de 1,8 Md€ avec plus de 100 000 références (2023) ; ProductionFR/consommationFR en fleurs coupées : 15% (2025)	2740 horticulteurs et pépiniéristes ; 16 000 ha (2023)	Arbres et arbustes, plantes en pots, plantes à massif, vivaces et aromatiques, fleurs coupées, bulbes et plants.	Entreprises du paysage, collectivités, particuliers, GMS, jardinerie, grossistes, fleuristes, producteurs.
PPAM	300 espèces cultivées ou cueillies et plus de 3000 produits (2025)	6800 exploitations (2024) 58 000 ha dont 27 500 de lavande et lavandin (2025)	Plantes sèches, plantes fraîches, graines, huiles essentielles, extractions.	Compléments alimentaires, médecine, pharmacie et herboristerie, cosmétique et parfumerie, détergence, alimentation et arômes.
Houblon	1 100 T (2024) Culture pérenne, tutorée, irriguée ; Production FR/ consommation FR houblon : 25% (2025)	220 exploitations, 724 ha dont 39% en agriculture biologique (2025)	Houblon en cônes, pellets ou concentré.	Bière
Lin	170 000 T de fibres longues (2025) ; Production FR > 60% de la production mondiale.	11 300 exploitations, 176 000 ha, 27 entreprises de teillage, 1 filature (2025)	Fibres longues.	Mode (60% en volume) Maison (30%) Produits techniques (10%)
Olive	6600 T d'huile d'olive, 900 T d'olives de table	25000 exploitations	Huile d'olive, olives de table.	GMS (80%)

	(2024) ; Production FR/consommation FR huile d'olive : 5% (2025)	dont une majorité d'amateurs, 5 M d'arbres sur 55000 ha, 300 moulins, 60 confiseurs.		
Produits de la ruche	21 500 T de miel, 3400 T de gelée royale, 117 T de pollen et propolis (2024) ; Production FR / consommation FR miel : 49% (2025)	68600 apiculteurs dont 5900 professionnels (2024)	Miel, gelée royale, pollen, propolis.	Vente directe (41% des volumes), distributeurs (19%), grossistes, conditionneurs et coopératives (18%). La GMS est le premier lieu d'achat final.

**Diagnostic de la situation actuelle :** Enjeux principaux par rapport à la souveraineté :

Filières très variées, caractérisées par des débouchés non alimentaires très importants (huiles essentielles, plantes ornementales...), un poids élevé de la production biologiques relativement aux autres (ex 39% en houblon, 28% en PPAM, 12% en miel, versus 5% en lait et moins de 5% en viandes), un lien fréquent et important aux paysages et/ou tourisme et des services écosystémiques (pollinisation, solution pour la gestion de l'eau), bénéficiant ainsi d'une image favorable à la création de valeur immatérielle.

Des situations très contrastées quant à l'autosuffisance : très exportatrice pour les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (balance commerciale FR : +17 Md€) et le lin (la production française de lin représente plus de 60% de la production mondiale), déficitaire en fleurs coupées (ratio production/consommation de 15% en 2025), en houblon (ratio production/consommation de 25% en 2025), en miel (ratio production/consommation de 49% sur la moyenne 2022-2024), en huile d'olive (ratio production/consommation de 5% sur la moyenne 2022-2024).

**Menaces :**

- Des productions très soumises aux aléas climatiques, maladies et ravageurs, avec des impasses techniques totales, à cause de l'absence de produits de protection des plantes ou des abeilles (cécidomyies de la lavande, mildiou du houblon, frelon) et d'agroéquipements adaptés ; en effet, la taille réduite des filières PVS n'intéresse ni les fabricants de produits de soins, ni les équipementiers, ni la recherche publique (INRAE) ;
- Une surréglementation nationale et une concurrence déloyale d'autres pays ;
- De nombreuses productions pérennes (olive, lavande, houblon, pépinières arboricoles...) nécessitant pour certaines des investissements lourds dans des infrastructures (serres horticoles, échafaudages pour les lianes de houblon) à moderniser, alors que les moyens de la production manquent et que les dispositifs publics sont trop souvent réservés à des filières plus fortes ;
- Des filières manquant de données permettant des analyses fines (cueillette/PPAM, observatoire/horticulture, observatoire de l'environnement/abeilles).
- Des risques de substitutions (huiles essentielles de synthèse, miels mélangés avec offensive chinoise sur la norme ISO internationale)

## **Opportunités :**

- Diversité des débouchés existants souvent sous-exploités et nouveaux débouchés à développer (coproduits du lin pour le chauffage et la construction, produits de la ruche pour la cosmétique, biomolécules des PPAM pour un usage vétérinaire, houblon pour les compléments alimentaires),
- Potentiel de synergies et de diversification (lin et chanvre textile pour la transformation, horticulture et maraichage, apiculture et pollinisation des cultures, oléiculture et PPAM),
- Potentiel de structuration de certaines filières, de regroupement de la production, de contractualisation amont-aval (horticulture, PPAM, houblon, oléiculture).

## **Climat, santé, biodiversité : principaux enjeux à horizon 10 ans**

- Protéger les cultures contre les maladies et ravageurs actuels et émergents : alléger et raccourcir les procédures d'AMM des produits de bio-contrôle (maximum 18 mois), faciliter les extensions d'usages des produits phytopharmaceutiques déjà autorisés pour d'autres cultures et la reconnaissance mutuelle pour les produits déjà autorisés dans d'autres pays de l'UE. Faire modifier la réglementation UE dans ce sens.
- La surréglementation nationale doit cesser et la France doit s'aligner strictement sur le droit européen ; là où ce ne sera pas possible, activer les clauses miroirs d'interdiction d'importation et accélérer les AMM en urgence des solutions de bio-contrôle pour lever les impasses techniques ;
- Gérer le trop peu et le trop plein d'eau : recherche variétale et agrosystémique, sécuriser d'un point de vue sanitaire la réutilisation des eaux usées, utiliser le végétal en tant que solution mais à condition de pouvoir l'arroser les premières années,
- Alléger la réglementation ICPE, car les dépenses de mise en conformité sont disproportionnées (filiale PPAM : petite distillerie qui ne fonctionne qu'un mois par an) et destructrices (surtransposition française excessive).
- Rediscuter au plan européen les normes de santé publique, là où les études paraissent discutables en matière de teneurs maximales en contaminants (alcaloïdes, hydrocarbures) ;
- Valoriser les signes de qualités, les labels vertueux, l'origine et les services écosystémiques des productions : la pollinisation comme pilier de la souveraineté végétale et donc alimentaire, le végétal ornemental comme solution au changement climatique via la renaturation des villes et la restauration des espaces naturels.

## **Contexte géopolitique – quelle perspectives à 10 ans**

- Concurrence internationale pour les huiles essentielles, parfums, textiles (filature essentiellement en Asie)
- Concurrence chinoise, pour le miel notamment
- Concurrence européenne pour l'horticulture

## **Consommation - Marchés et débouchés –quelle projection à 10 ans**

- Horticulture : forte demande du marché du paysage pour renaturer les villes, restaurer les espaces naturels, protéger les biens et les personnes des crues, etc.
- Houblon : développement des bières artisanales et sans alcool ; diversification (autres boissons non alcoolisées, snack, produits de boulangerie, cosmétiques, alimentation animale...)
- Lin : développement des usages textiles et techniques (isolation...), synergie avec le chanvre textile
- Produits de la ruche : consommation stable du miel et progression pour la gelée royale, le pollen et la propolis

## **Trajectoire retenue à 10 ans en termes de production et de transformation**

- Horticulture : 3 produits ont été identifiés comme prioritaires pour faire l'objet d'une augmentation des volumes produits :
  - La pépinière : objectif chiffré à consolider ;
  - Fleurs coupées : passer de 15 % de fleurs françaises en 2025 à 20% en 2035 ;
  - Jeunes plants : objectif chiffré à consolider.
- PPAM : des augmentations de surfaces de 10 000 ha pour les plantes aromatiques et médicinales, dont le pavot pharmaceutique et les herbes de Provence.
- Houblon : doubler les surfaces cultivées passant de 724 ha en 2025 à 1500 ha en 2035, ce qui permettra de produire 2300 T de houblon en 2035 et de satisfaire 50% de la demande (vs 25% en 2025).
- Lin : doubler les surfaces cultivées.
- Huile d'olive : canaliser et accompagner la reconversion de viticulteurs sans dégrader la valorisation et augmenter le verger oléicole de 1500 ha ;
- Miel et autres produits de la ruche : maintenir l'attrait des produits locaux et naturels, structurer une offre plus segmentée et plus lisible pour orienter la demande vers des produits à forte valeur ajoutée, développer la valorisation de la pollinisation ; difficulté de prévoir l'augmentation des tonnages.

## 2) Présentation des actions prioritaires transverses qui peuvent être dynamisées en les inscrivant dans la souveraineté

Actions	Objectifs	Atouts	Contraintes	Leviers
Assurer la protection des cultures contre les maladies et les ravageurs et contre les contaminants issus des adventices	Alléger les procédures d'autorisation des produits de bio-contrôle, faciliter les extension d'usages des produits autorisés pour d'autres cultures, automatiser la reconnaissance mutuelle pour les produits autorisés dans d'autres pays de l'UE. Faire modifier la réglementation UE dans ce sens.	Installation du Comité des solutions,  Omnibus de simplification sanitaire et phytosanitaire proposé par la CE	Lenteur dans la mise en place du comité des solutions et dans ses travaux ; filière PVS non priorisées par rapport à des filières de taille plus grande  Position française favorable à négocier en interministériel	Dialogue entre experts des filières et de l'administration dans les groupes techniques  Echanges interministériels entre les services en amont des comités décisionnels
Veiller au non durcissement des exigences en matière d'ICPE, de contaminants alimentaires et de produits chimiques, si non pertinent	Eviter les réglementations rendant la production impossible	Jeux de données existants pour les teneurs en alcaloïdes pyrrolizidiniques (AP) dans les PPAM et étude en cours sur huiles essentielles	Coût élevé des analyses sur MOSH/MOHA pour obtenir un jeux de données et le transmettre à la CE	Dialogue entre experts des filières et de l'administration au niveau technique  Echanges interministériels entre les services en amont des comités décisionnels
Accélérer la recherche pour adapter la production au changement climatique et aux contraintes réglementaires	Une recherche publique bénéficiant aux filières de petite taille, pour palier le désintérêt des fabricants d'intrants et d'agroéquipements ;  Un cadre favorable à la recherche privée.	Acquis du Parsada  Crédit impôt-recherche	Désengagement de l'INRAE sur les filières de petites taille qui ont des difficultés à cofinancer les gros projets	Appels à projets permettant des collaborations INRAE-institut techniques avec des conditions financières allégées pour les petites filières

Investir dans l'outil de production	Créer des opérateurs d'augmentation des surfaces regroupant producteurs et entreprises leaders	Des parts de marchés disponibles en France	Intéresser et fédérer des producteurs et des entreprises leaders	Des exemples existants en France pouvant inspirer ce modèle  Des entreprises leaders existantes, à l'amont comme à l'aval des filières
Valoriser les signes de qualités, les labels vertueux, l'origine France, la naturalité des produits et les externalités positives	Transformer davantage la valeur immatérielle de l'image des productions françaises en valeur économique	Valeur immatérielle liée à l'image  Impact environnemental positif  labels (Fleur de France, Plante Bleue, IGP Thym et miel)	Coûts de production	Transparence  Campagne de communication
Sécuriser l'approvisionnement en eau des cultures soumises à un stress hydrique lié aux conditions pédoclimatiques locales	Participation des filières aux instances locales de gestion des ressources en eau.	Pratiques économes (eau de pluie, irrigation au pied de la plante, ressource hors réseau d'eau potable)	Partage de la ressource entre les besoins prioritaires identifiés localement	Proposition de chartes de gestion de l'eau pour toutes les parties prenantes.  Innovations pour économiser/réutiliser l'eau
Mettre en place des observatoires de filière pour affiner les analyses économiques	Disposer de données partagées et objectivées sur l'ensemble des produits et marchés des filières	Données partielles collectées par FranceAgriMer et/ou certains acteurs des filières	Coût d'un observatoire  Nécessité de mises à jour régulières  Transparence	Accompagnement public au démarrage

### **3) fiches de présentation des 4 projets les plus avancés issus des travaux**

Seules les 4 plus avancés sont présentés dans ce document synthétique. Il y a également d'autres projets en réflexion.

<b>Actions</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Leviers</b>
Augmenter la production de houblon	Doubler les surfaces en 10 ans en accompagnant l'évolution des modes de consommation	Potentiel de développement de nouveaux débouchés  Appétence des consommateurs pour le local	Réglementation non harmonisée avec celle des concurrents UE (DE notamment ; exemple produits autoriser pour traiter le mildiou)	Créer un opérateur d'augmentation des surfaces pour accompagner les investissements et l'innovation et distribuer les produits
Relancer l'arbre et la fleur de saison français et relocaliser la production de jeunes plants	Augmenter la part d'arbres français dans les paysages ; 1/5 fleur française à horizon 10 ans ; Augmenter la production de jeunes plants.	Arbre : demande croissante de re-naturer les villes et de restaurer les espaces naturels ; Fleur de saison : consommateur sensible à l'origine locale ; Jeunes plants : position déjà forte de la filière car secteur exportateur.	Coût élevé du transport de végétaux en France ;  Accès réduit à l'eau en cas de crise.	Créer un opérateur d'augmentation des surfaces pour accompagner les investissements et l'innovation et distribuer les produits
Augmenter la production de plantes aromatiques et médicinales	Augmenter les surfaces de 10000 ha	Plusieurs usines de transformation du pavot pharmaceutique en France  Une demande en croissance et des secteurs alimentaires, cosmétiques et compléments alimentaires	Les teneurs maximales en contaminants environnementaux (notamment alcaloïdes pyrollizidiniques) dans les produits bruts et les produits finis	Créer des opérateurs d'augmentation des surfaces pour accompagner les investissements et l'innovation et distribuer les produits
Poursuivre la dynamique de croissance de la production et de la 1ère transformation (teillage) du lin	Maintien de la position de leader du marché mondial  +105% entre 2025 et 2035, comme entre 2015 et 2025	1er producteur mondial de la production à la 1ère transformation (teillage)  Intérêt agronomique dans les rotations  Certifications de qualité filière (Masters of flax fibre), RSE	Tissage en Asie (Chine notamment)  Le fil de lin représente 1% par rapport au marché du fil en général	Accompagner les investissements en agroéquipement/stockage et soutenir la production de semences  Soutenir les budgets alloués à la gestion des risques

				Faciliter le développement industriel Synergies possibles avec chanvre textile Autres usages (isolation, papèterie)
--	--	--	--	---